



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 056-215600669-20250324-D2025240303-DE

2025/24/03/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPE Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine (**arrivée à 21h19, après le vote du procès-verbal du conseil municipal du 14/01/2025**), LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurations : LE GRAND Mickaël à PERON Alan, LE GRAND Hicham à BOURLÈS Christophe, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 13/03/2025
Convocation affichée le : 17/03/2025
Date d'un ordre du jour complémentaire et affichage : 18/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration (s) : 4

Reçu en Préfecture de VANNES le 04/04/2025

Publié ou notifié le 04/04/2025

Certifié exécutoire le 04/04/2025

A GOURIN, le 04/04/2025...

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



3- ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le tableau des attributions de compensation pour l'année 2025.

VILLE	AC initiales	AC 2024	AC négative 2023	Déduction charges ADS 2023	Déduction charges ADS 2024	Déifference charges ADS	Charges SIG 2023	Charges SIG 2024	Déférence charges SIG	Charges micro-crèches 2021	Charges micro-crèches 2022	Déférence charges MC	Charges site internet	AC 2025
GOURIN	1 259 849	1 216 136		12 852	12 935	83	4 196	4 286	90					1 215 963



Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant des attributions de compensation 2025.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 056-215600669-20250324-D2025240303-DE

Le Maire,

HERVÉ LE FLOC'H.



Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 24 mars 2025

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.